



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 9078

Texte de la question

M. Céleste Lett attire l'attention de M. le ministre délégué à la famille sur le rapport annuel de Mme Claire Brisset, chargée de la défense des enfants, remis au Président de la République et dans lequel il est fait état de la création, dans chaque département, de maisons pour adolescents. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures qui vont être prises pour réaliser cette proposition.

Texte de la réponse

La montée de la violence et de la délinquance mais aussi du mal-être, les comportements à risques, de plus en plus fréquents chez des mineurs toujours plus nombreux, témoignent de la nécessité de faire de l'adolescence et des adolescents une des priorités de la politique de la famille, dans les années à venir. Cette période de la vie reste le parent pauvre des actions menées en la matière. Or les constats alarmants faits sur les jeunes adultes dans nombre de rapports ne peuvent se comprendre qu'à la lumière d'une analyse des maux qui traversent cette période charnière de la construction de la personne, que constitue l'adolescence. Fort de ce constat, le 19 novembre 2002, lors d'un déplacement en région parisienne, le Président de la République a demandé, en particulier, que soit installée dans chaque département une maison pour adolescents. Le ministre délégué à la famille s'est vu confier cette mission. Pour ce faire, il a visité la maison des adolescents du Havre le 9 janvier 2003. Il a inauguré le pôle aquitain de l'adolescence à Bordeaux le 24 janvier 2003, et effectuera dans les semaines à venir un ensemble de visites qui viendront nourrir sa réflexion. D'ores et déjà, il a confié au délégué interministériel à la famille (DIF) le soin d'organiser une manifestation intitulée Rencontre de l'adolescence, qui devrait se dérouler à l'automne 2003. A cette fin, le ministre délégué à la famille a demandé que soit constitué un comité de pilotage interministériel et partenarial. Les enseignements tirés de cette manifestation devraient permettre de lancer les travaux préparatoires à la conférence de la famille 2004 qui pourrait mettre le thème de l'adolescence au centre de sa réflexion.

Données clés

Auteur : [M. Céleste Lett](#)

Circonscription : Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9078

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : famille

Ministère attributaire : famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2002, page 5097

Réponse publiée le : 10 février 2003, page 1055